

La comptabilité écosystémique en unités monétaires comme un outil d'aide à la décision : cas du Complexe Mahavavy-Kinkony (Madagascar)

Alexandra RAZAFINDRABE ¹, Jeannot RAMIARAMANANA ², Roger EDMOND³, Amélie FARAMALALA ⁴, Solofoarisoa RAKOTONIAINA⁵, Ny Aina RAZAFITRIMO ⁶, Lalaina RAMBELOARISOA⁷, Tony RAMIHANGIHASON⁸, Vatosoa ANDRIANINA⁹
Maholisoa RANDRIANOMANANA ¹⁰
et Solofo RAKOTONDRAOMPIANA ^{11,*}

¹ Centre d'Economie et d'Ethique pour l'Environnement et le Développement-Madagascar (C3ED-M)

² Centre d'Economie et d'Ethique pour l'Environnement et le Développement-Madagascar (C3ED-M)

³ Département de Biologie et d'Ecologie Végétales, Université d'Antananarivo

⁴ Département de Biologie et d'Ecologie Végétales, Université d'Antananarivo

⁵ Institut et Observatoire de Géophysique d'Antananarivo

⁶ Centre d'Economie et d'Ethique pour l'Environnement et le Développement-Madagascar (C3ED-M)

⁷ Département de Biologie et d'Ecologie Végétales, Université d'Antananarivo

⁸ Institut et Observatoire de Géophysique d'Antananarivo

⁹ Institut et Observatoire de Géophysique d'Antananarivo

¹⁰ Département de Biologie et d'Ecologie Végétales, Université d'Antananarivo

¹¹ Institut et Observatoire de Géophysique d'Antananarivo

***Contact auteur :** srakotondraompiana@gmail.com

Situé dans la Région Boeny au Nord-Ouest de Madagascar, le Complexe Zones Humides Mahavavy-Kinkony (CMK) est une zone connue pour sa richesse en écosystèmes et en biodiversité, et classée aire protégée de catégorie V d'après la classification de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). La catégorie V renvoie à la protection d'un paysage terrestre et/ou marin.

Pour rendre optimales les décisions prises en matière de protection de l'environnement, il convient de faire le lien entre l'évolution des activités humaines et l'évolution de l'environnement. C'est la raison pour laquelle suite à l'établissement des comptes écosystémiques en unités biophysiques, des comptes en unités monétaires sont dressés pour permettre d'établir ce lien. On raisonne en termes de services écosystémiques (SE), en considérant que chaque actif environnemental de la zone considérée fournit des services écosystémiques à la population. On détermine alors la valeur économique de ces services. Une diminution des ressources naturelles limiterait la capacité de l'aire protégée à fournir ces SE. Par conséquent, sa valeur se réduirait également.

La question qui se pose est celle de savoir dans quelle mesure les comptes écosystémiques en unités monétaires peuvent constituer un outil d'aide à la décision.

D'une part, ils permettent de synthétiser les apports de chaque actif environnemental à la population. D'autre part, ils mettent en évidence la richesse environnementale de la zone étudiée, une richesse qu'il faut préserver.

Mots-clés : évaluation monétaire de l'environnement, services écosystémiques, comptes écosystémiques, Complexe Mahavavy-Kinkony (Madagascar)